

Bulletin municipal
Février 2022



ROCHE INFOS

Mot du Maire



Rochoises et Rochois bonjour,

La période de présentation des vœux est maintenant passée. L'action est toujours de mise dans notre commune.

Très attendu des riverains du secteur, un gros chantier de réfection de voirie va démarrer rue des Groseilliers et rue de la Fontaine. La circulation va être perturbée pendant environ 3 mois, soyez patient et tolérant.

Je voudrais vous faire part de mon "ras-le-bol" sur toutes les incivilités que je constate chaque jour dans notre commune.

Je suis quotidiennement interpellé par les parents d'élèves sur la multitude de crottes de chiens qui garnissent nos trottoirs. Bien entendu, les enfants marchent dedans, alors imaginez l'odeur quand ils arrivent en classe.

Les poubelles publiques servent trop souvent aux dépôts d'ordures ménagères et de couches : quel intérêt ? et les bacs gris et/ou jaunes qui stagnent sur nos trottoirs : quel triste décor !

Les stationnements récurrents des voitures sur les trottoirs qui gênent le passage des piétons ainsi que les voitures ventouses que nous devons faire enlever par la fourrière.

Enfin, je ne compte plus les masques jetés par dizaines sur les chaussées et les trottoirs.

Tous ces manques d'incivilité sont inacceptables dans notre société. Je veux bien admettre les critiques si elles sont justifiées et faire mon maximum pour y apporter des solutions. Mais les lettres anonymes demeurent inutiles.

Les conditions sanitaires de ces dernières années ont touché au moral notre société, ne baissons pas les bras et faisons face à nos responsabilités, des jours meilleurs arrivent.

Nos employés font leur possible pour assurer un entretien permanent. Nous devrions être fiers d'avoir une commune propre et agréable à vivre.

Le Maire,
Jacques KRIEGER

Dates à retenir

- Jeudi 3 février : **Permanence CCAS**, à la mairie de 14h à 16h
- Samedi 12 février : **Permanence CCAS**, à la mairie de 9h30 à 11h30
- Jeudi 17 février : **Ludothèque**, salle Lumière de 14h30 à 17h30
- Lundi 21 février : **Permanence CCAS**, à la mairie de 9h30 à 11h30

Ateliers Bons Jours : bilan

Les ateliers "Equilibre" et "En voiture", qui ont eu lieu depuis novembre 2021, ont réunis chacun une dizaine de personnes.

Tous les participants étaient ravis des bienfaits de ces ateliers.

Le nombre de places étant limité, certaines personnes intéressées n'ont pas pu s'inscrire ; le CCAS envisage donc de reprogrammer ces mêmes ateliers fin 2022, début 2023.



Ateliers Bons Jours : inscrivez-vous !



Suite au succès des derniers ateliers, le CCAS de Roche-lez-Beaupré et la Mutualité Française Bourgogne-Franche-Comté mettent en place 2 nouveaux ateliers s'inscrivant dans le cadre du programme de prévention santé "Les Ateliers Bons Jours" destinés aux personnes autonomes de 60 ans et plus :

- atelier "**La nutrition, où en êtes-vous ?**" : 9 séances de 2h, le mardi de 15h à 17h, à partir du 1er mars.

- atelier "**Pep's Eureka - Mémoire**" : 11 séances de 2h30, le lundi de 9h30 à 12h, à partir du 7 mars.

Tous ces ateliers auront lieu dans la salle du Presbytère.

Le tarif de 20 € par atelier est encore cette année exceptionnellement pris en charge par la Mutualité Française et ses partenaires.

Inscriptions avant le 15 février 2022, auprès de Elodie Gasca au 03.81.25.17.60.

Ligue contre le cancer

La Ligue contre le Cancer du Doubs-Besançon vous invite aux Rencontres Conviviales.

Conférence du professeur BOSSET, président du Comité

Thématisation : contre le cancer, prévention, immunothérapie et vaccin !

Judi 3 mars 2022 à 20h
à la salle des fêtes de Thise

Entrée libre - Ouvert à tous
Pass sanitaire obligatoire



DOUBS (BESANÇON)



Permanences CCAS

Toujours à votre service pour toutes demandes de renseignements et/ou d'aides dans vos démarches de toutes sortes, voici le planning des permanences du CCAS de Roche-lez-Beaupré :

- jeudi 3 février de 14h à 16h,
- samedi 12 février de 9h30 à 11h30,
- lundi 21 février de 9h30 à 11h30,
- jeudi 3 mars de 14h à 16h,
- lundi 14 mars de 9h30 à 11h30,
- samedi 26 mars de 9h30 à 11h30,
- samedi 2 avril de 9h30 à 11h30,
- jeudi 14 avril de 14h à 16h,
- lundi 25 avril de 9h30 à 11h30.



Ces permanences sont ouvertes à tous les Rochois, avec ou sans rendez-vous. N'hésitez pas à venir, les bénévoles du CCAS feront au mieux pour vous aider dans vos différentes démarches et répondre à vos questions.

Relais des Assistantes Maternelles

Les animations du Relais sont des temps collectifs gratuits qui s'adressent à tous les enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un adulte (assistants maternels, parents, garde à domicile...).

Ces rencontres sont conviviales, bienveillantes et permettent à tous les enfants de jouer, de créer des liens et de découvrir de nouvelles activités.

Ces temps collectifs se déroulent à Roche-lez-Beaupré, le vendredi matin, environ toutes les 6 semaines (*d'autres dates sont également prévues sur d'autres communes*) :

- vendredi 25 mars de 9h à 12h ;
- vendredi 24 juin de 9h à 12h.

Plus d'infos sur <https://www.famillesrurales.org/relais-petite-enfance-franche-comte/>.

Après 4 années passées au Relais, Marie a cédé la place à Loïc, notre nouvel animateur.



Comité des Fêtes



Le Comité des Fêtes souhaite à tous les Rochoises et Rochois ses meilleurs vœux de santé, de réussite et de bonheur pour cette nouvelle année 2022.

L'Assemblée Générale qui était prévue le 30 janvier a été reportée pour cause de pandémie.

Dates à retenir pour 2022 sous réserve des conditions sanitaires :

- 23 avril..... Chasse aux oeufs
- 15 mai..... Assemblée Générale du Comité des Fêtes
- 22 mai..... Marche familiale avec repas tiré du sac
- 25 juin..... Fête de la musique à Roche-lez-Beaupré
- 13 juillet..... Feux d'artifice, retraite aux flambeaux
- 2 août..... Mardi des Rives
- 11 septembre..... Vide-grenier
- 4 décembre..... Téléthon



Départ à la retraite

La fin d'année 2021 a été marquée par le départ de 2 des agents communaux des services techniques (voirie et espaces verts) :

- Eric Schmitt (à droite sur la photo), titulaire depuis 15 ans,
- Alain Aillaume (à gauche sur la photo), contractuel depuis 5 ans.

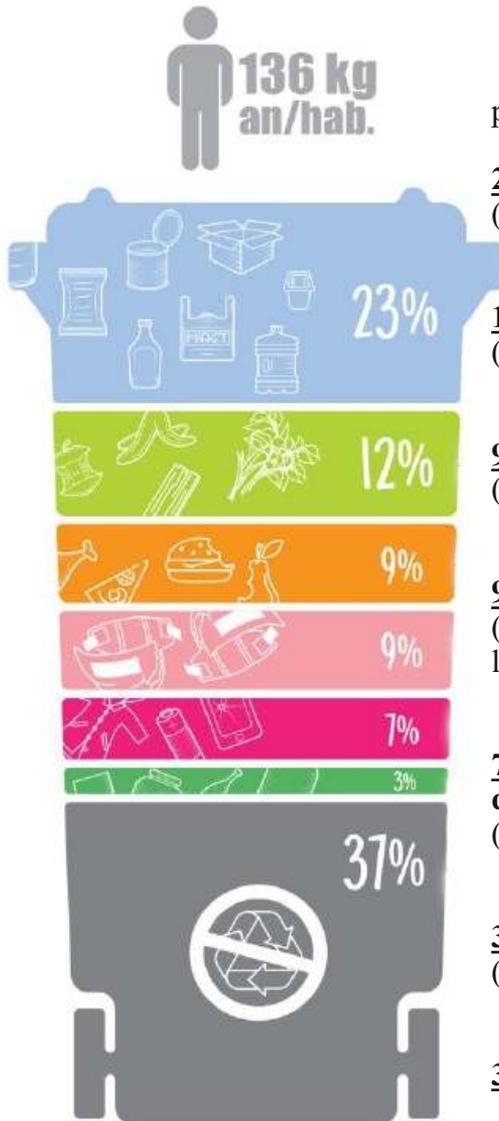


**Longue et heureuse
retraite à tous les 2 !**

Sybert - gestion des déchets

Sur l'ensemble des communes du Sybert, les déchets du bac gris s'élèvent en moyenne à 136 kg par an par habitant.

Si tous les déchets étaient jetés dans les bonnes filières, ou simplement en adoptant d'autres comportements, il pourrait ne rester que 51 kg par an par habitant.



Analyse du contenu de vos poubelles grises :

23 % soit 31 kg : déchets recyclables
(à destination du bac jaune)

12 % soit 17kg : déchets compostables
(à destination du compost de jardin)

9 % soit 13 kg : gaspillage alimentaire
(changement de comportement)

9 % soit 12 kg : couches jetables
(changement de comportement par l'utilisation de couches lavables)

7 % soit 9 kg : déchets valorisables en déchetteries
(à destination des déchetteries)

3 % soit 4 kg : verre
(à destination des bacs à verre)

37% soit 51 kg : déchets résiduels.

Bilan annuel des collectes :

- Collecte sélective verre : 38,8 kg/an/habitant,
- Collecte sélective recyclage : 67,9 kg/an/habitant,
- Déchetterie : 211,10 kg/an/habitant,
- Ordures ménagères incinérables : 136 kg/an/habitant
- **Soit un total de déchets de 453,8 kg/an/habitant**

Les déchetteries du Sybert ce sont :



- 600 000 passages par an,
- 52 000 tonnes traitées par an (soit 227 kg/an/hab) dont 17 000 tonnes de déchets verts,
- près de 100 000 badges distribués depuis 2012,
- près de 1 000 tonnes en réemploi (ressourcerie),
- 32 000 heures d'ouvertures proposées sur les 16 différentes déchetteries (soit 2 000 h par déchetterie en

moyenne).

Le Sybert c'est aussi :

- 163 communes, comptant au total 225 724 habitants,
- plus de 150 000 tonnes traitées de déchets ménagers recyclables depuis mars 2012 (environ 16 000 tonnes par an, soit 71 kg/an/hab),
- 8 600 tonnes de verre traitées par an (soit 38,4 kg/an/hab),
- 10 000 tonnes/an d'encombrants triées depuis 2015 pour éviter l'enfouissement,
- environ 1 600 tonnes/an de cartons issus de déchetteries mis en balles.

Le Sybert communique :

- Site internet : www.sybert.fr
- Facebook : Sybert, ensemble, réduisons et valorisons nos déchets
- YouTube : Sybert

Contact :

SYBERT Besançon
4 rue Gabriel Plançon - La City - 25000 Besançon
Tel : 03.81.21.15.60
Mail : contact@sybert.fr



La redevance sert à financer l'ensemble des coûts de service de collecte et de traitement des déchets ainsi que la gestion des apports en déchetterie. Associée à des gestes de prévention et de tri, la redevance incitative aide à maîtriser sa facture en réduisant ses déchets ménagers.

La redevance incitative est calculée sur la base du bac à déchets résiduels (déchets non recyclables) mis à disposition. Elle comprend :

- une **part fixe « Abonnement »** calculée en fonction du volume et du nombre de bac(s) à déchets résiduels et du niveau de service correspondant à votre zone de résidence,

- une **part variable « Poids et levée »** calculée en fonction du poids du bac à déchets résiduels et du nombre de levées (nombre de fois où votre bac est vidé).

À retenir : le contrat d'abonnement donne droit à une levée mensuelle non facturée.

Tarifs annuels applicables du 1er janvier au 31 décembre 2022

Part fixe, abonnement annuel :

- Bac 60 litres : 129,44 €
- Bac 120/140 litres : 170,09 €
- Bac 180 litres : 191,50 €
- Bac 240 litres : 233,26 €

Part variable, poids/levée :

- levée : 2,79 €
- poids : 0,256 €/kg

Ces tarifs s'appliquent uniquement à votre bac gris (déchets non recyclables), le bac jaune étant gratuit.



Comment présenter mon bac à la collecte ?

- Présentez les bacs couvercles fermés.
- Zéro déchet au sol : ne déposer aucun déchet à côté ou sur le bac.

À quelle heure sortir mes bacs ?

- Sortir les bacs pour 4h30 (prenez vos précautions la veille).
- Bac collecté = bac rentré ! Rentez les bacs rapidement dans leur lieu de stockage pour ne pas encombrer les trottoirs et gêner les piétons.

La collecte se fait-elle les jours fériés ?

- La collecte du jour férié et celle des jours suivants sont décalées au lendemain. Consultez pour cela votre calendrier de collecte.

Que faire en cas de production exceptionnelle de déchets (fêtes, événements familiaux, ...) ?

- Prenez contact avec le service Direction Gestion des Déchets pour demander un service exceptionnel d'enlèvement de sacs au 03.81.41.55.35 (appel 48h avant la date de la collecte dans votre secteur).

Sécurité routière

Quand on conduit, on écoute la route !

Que dit la réglementation ?

Désormais, il est interdit à tous les conducteurs de voiture, camion, moto, cyclo et vélo de porter à l'oreille tout dispositif de type écouteurs, oreillette ou casque susceptible d'émettre du son (conversation téléphonique, musique, radio...)

Les kits intégrés dans les voitures ou les casques de moto restent autorisés, tout comme les sonotones bien sûr.

Pourquoi cette réglementation ?

Porter à l'oreille un appareil émettant du son isole le conducteur de son environnement et le prive d'informations essentielles à sa sécurité :

- le temps de réaction augmente de 70 %,
- le cerveau enregistre entre 30% et 50% d'informations en moins,
- l'activité oculaire se trouve réduite de 50%.

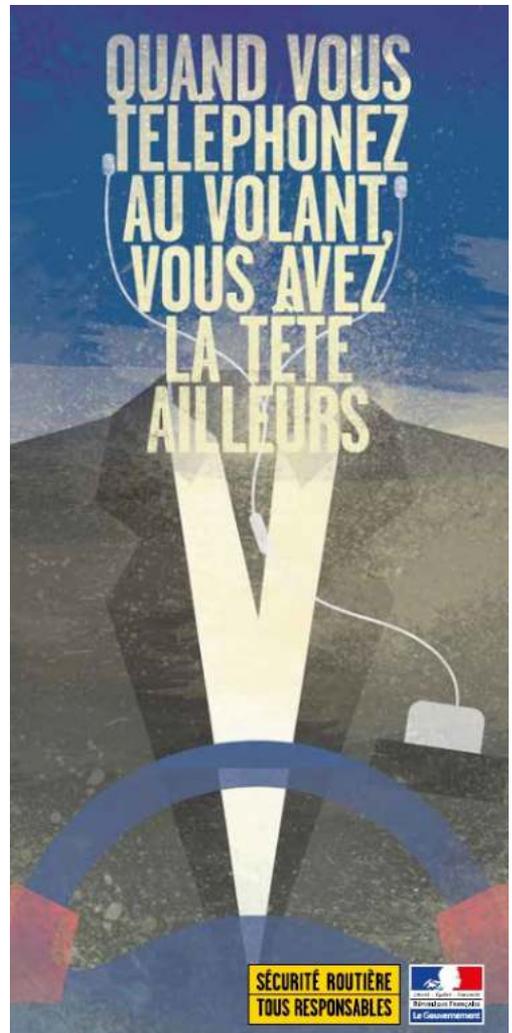
Quelles sont les sanctions ?

Les conducteurs contrôlés avec à l'oreille un dispositif de type écouteurs, oreillette ou casque encourrent :

- 135 € d'amende
- un retrait de 3 points sur le permis de conduire.

Le saviez-vous ?

Chaque jour, 10 personnes meurent ou sont grièvement blessées sur les routes à cause d'une conversation téléphonique.



Etat Civil

Naissances

Rose SCHMIDT née le 17 décembre 2021
Many GURNOT né le 30 décembre 2021

Toutes nos félicitations aux parents !



Décès



Philippe PICHON le 18 janvier 2022 à 82 ans
Pierre GROSPERRIN le 19 janvier 2022 à 83 ans

Nos pensées accompagnent leur famille.

Loisirs Club Rochois

Une escapade en Provence au cœur de l'hiver ? Pourquoi pas ? C'est le choix qu'ont fait 32 personnes dans le cadre du Loisirs Club Rochois et qui sont partis dans le sud de la France du lundi 13 au mercredi 15 Décembre dernier.

Sur place, le premier jour, elles ont découvert le pittoresque village perché des Baux-de-Provence ainsi que les féeriques « Carrières de Lumière » sur les parois desquelles sont projetés, sur fond musical, des chefs d'œuvre des grands noms de la peinture.

Au cours des jours suivants, les participants ont pu faire connaissance avec le monde des santons au Paradou, la ville d'Aix-en-Provence dans l'atmosphère de Noël et celle d'Avignon avec, entre autres, son célèbre pont et le Palais des Papes.

Certes le voyage a été court, mais riche en découvertes et s'est déroulé dans une ambiance très sympathique sous un beau soleil. Que désirer de mieux dans une période un peu délicate ?



Elite Karaté Rochois

Championnat du Doubs

Après deux années sans compétitions, c'est avec plaisir et envie que nos compétiteurs ont retrouvé le chemin des tatamis le 16 janvier à Bethoncourt :

- 7 participants
- 7 médaillés
- 11 médailles



Katas - Champions du Doubs

OUCHACHE Ali (benjamin) : **médaille or, honneur et élite**
CHARLIER Maya (cadette) : **médaille or, honneur et élite**

Combats - Champions du Doubs

médaille or

FARINHA DIAS Dany (pupille)
OUCHACHE Ali (benjamin)
DELSART Jina (junior)

Combats - Vice-champions du Doubs

médaille argent

PERRETTE Alfred (pupille)
PERRETTE Rémi (cadet)
CHARLIER Maya (cadette)
CHAMEROY Evan (junior)

Félicitations à nos licenciés. Tous se sont qualifiés pour le championnat interdépartemental du 13 février.





TARIFS
 Extérieur
 20€
 Licencié FFJDA
 10€
 Licencié AJBE
 5€

STAGE SELF-DÉFENSE

Module 1 : Agressions physiques les plus courantes

Dimanche
13/02/2022
09H-12H

09h00

- Accueil / café / présentation.
- Apport théorique sur la légitime défense et l'aspect traumatologie.

09h30

- Réveil musculaire, Taïso* (préparation du corps)

10h00

- Crise ou conflit ? (analyse, anticipation, développement positif)
- Travail des attitudes et postures.

10h30

- Agressions physiques les plus courantes et travail des esquives, parades et blocages.

11h15

- Travail sur les réponses possibles sur les coups circulaires.

12h00

- Temps d'échange, pot convivial.



Contact

06 98 03 56 13
 ajbesanconest@gmail.com

Informations

De 16 à 76 ans
 Inscriptions par mail
 Règlement sur place

Lieu

Dojo d'amagney
 1 place de la mairie
 25220 AMAGNEY

@AJBE



Bibliothèque

Merci à tous, enfants et adultes, de respecter les règles sanitaires et gestes barrières en vigueur au mois de février.

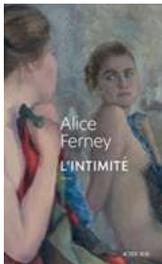
Scolaires :

Du fait de la situation sanitaire, les permanences pour les scolaires ont été suspendues en janvier. Elles reprendront dès que possible.

Club lecture adulte : Jeudi 10 février de 16h à 17h30

Pour plus d'informations : annie.david26@orange.fr

Quelques titres de livres présentés lors du dernier club lecture de Décembre :



Les participants du dernier atelier ont « joué avec les mots » : rire et les expressions comportant un nom d'animal.



Nouveautés :

Romans adultes : "Les possibles" de Virginie Grimaldi et "La toute petite reine" de Agnès Ledig

BD ados et adultes : Spirou, l'espoir malgré tout (3 tomes)
Ce nouveau Spirou est à signaler, l'histoire se déroule pendant l'occupation de la Belgique par les Allemands.
Séries de la médiathèque : Amerikkka et la complainte des landes perdues.

Bénévoles : La bibliothèque fonctionne uniquement grâce à des bénévoles que nous souhaitons vivement remercier aujourd'hui pour leur implication.

Vous souhaitez nous rejoindre en fonction de vos disponibilités et compétences en tant que bénévoles, n'hésitez pas !

Retrouvez des informations, conseils, nouveautés sur :



Histoire de Roche

Histoire de la salle des Frères Lumière et de la Société Civile (suite)

Par Philippe Coutin

Destinée du leg Coquillot

L'Assemblée Générale de la Nouvelle Société Civile de Roche se prononce favorablement sur l'aliénation de la ferme Coquillot (9, rue d'Arcier) et des terres agricoles en dépendant au profit de Louis Girardet, jusque là fermier du comte de Montrichard, châtelain de Cléron et ami de Charles Monnot. Cette vente est consentie pour la somme de 1 million de francs. Somme qui reviendra à la Société d'Education Populaire pour l'aider à engager les réparations nécessaires à la remise en état de la Salle des Oeuvres.



L'ancienne ferme Coquillot, 9, rue d'Arcier

La seconde maison d'habitation (7, rue d'Arcier) est occupée par un appartement loué (notamment aux demoiselles Eguillon puis à Jeanne Monnot), la bibliothèque paroissiale dont une permanence est assurée le dimanche matin après la messe. Au rez-de-chaussée, s'installe la première pharmacie de Roche tenue par la famille Bardelli. Jusque là, les ordonnances étaient confiées à M.Vernet (qui demeurait 16, rue des Ecoles), préparateur à Besançon, qui ramenait leurs médicaments aux Rochois.

En 1963, la Nouvelle Société civile décide, après modification de ses statuts lui permettant de disposer des immeubles, à titre gratuit, dans un but philanthropique, de céder gratuitement cet immeuble au département pour y établir un dispensaire départemental, avec le souhait que la garde des locaux et une permanence soient assurées par une communauté religieuse pour répondre au désir de la population. Ce sont donc des oblates qui assureront les services du dispensaire (centre de PMI et services infirmiers) jusqu'en 1981, remplacées par des infirmières "laïques" et libérales à partir de cette date.

L'ancien dispensaire 7, rue d'Arcier



Le département vend le bâtiment à la commune de Roche en 1994 et les infirmières quittent le dispensaire en 2013 pour s'installer au pôle médical.

Depuis cette date, au rez-de-chaussée il y a des salles mises à la disposition des associations rochoises et à l'étage, c'est toujours un logement locatif.

Le 23 juin 1957, la Nouvelle Société Civile, alors présidée par Paul Piquard en remplacement de Charles Monnot démissionnaire pour raisons de santé, accepte de vendre en deux lots une parcelle de terrain lui appartenant et sise à l'angle des rues des Ecoles et d'Arcier à Roland Quemin (11, rue d'Arcier) et à Raymond Girardet (13, rue des Ecoles) pour la somme de 40000 francs l'are (chaque lot ayant une contenance de 4a 12ca).

A suivre ...

Directeur de la publication : Jacques KRIEGER

Conception et rédaction : Nadine COILLOT, Jacqueline COUTIN,
Philippe COUTIN, Martine HATT, Martine KABANTCHENKO, Pauline LIGIER

Impression ESTIMPRIM - Besançon

mairie@roche-lez-beaupre.fr

www.roche-lez-beaupre.fr